

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES JUDICIAIRES
ADMINISTRATIVES ET DES CULTES

Usumbura le 9 mai 1961

N° 111/1491/Div.

KIBUNGO



304

TRANSMIS copie pour information à
Monsieur le Ministre de la Justice
du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Ministre de la Justice
du Burundi à KITEGA.-

Correspondance.

- A Monsieur l'Administrateur de
Territoire (TOUS)
- A Monsieur le Directeur de Prison(TOUS)
- A Monsieur le Gardien de Prison(TOUS)

1896 Sic 10/02 / Sindano
23/5/61

J'ai l'honneur de vous rappeler,
pour autant que de besoin, que toute correspondance,
demandes diverses et communications de renseignements,
doivent être adressées :

- A Monsieur le Ministre de la Justice
- à Kigali pour le Ruanda
- à Kitega pour le Burundi.

Certains d'entre vous m'adressent
encore lettres et télégrammes qui ont toujours été
transmis aux adresses ci-dessus et à qui vous devez
demander la suite, éventuellement attendue, qui a pu
être réservée à vos demandes antérieures intéressant
l'année budgétaire 1961.

Le Chef du Service des Affaires Judiciaires,
Administratives et des Cultes,

R.BELLON,